



Fiche de présentation de

Nom de la structure : VIA VOLTAIRE

Adresse : 1 rue voltaire – 34000 MONTPELLIER

Téléphone :04 67 60 84 80

Email : contact@viavoltaire.fr

<https://www.viavoltaire.fr/>

Personnes à contacter dans le cadre des violences conjugales :

Delphine ROUX, directrice

Anne-Gaëlle SOYEZ, directrice adjointe

Lucie BRISSET, chargée de mission, animatrice et coordinatrice des réseaux interprofessionnels de lutte contre les violences au sein du couple

Informations sur l'équipe : Nombre / Compétence :

62 Salariés dont 44 psychologues clinicien.ne.s, 9 infirmier.ère.s, 3 animatrices sociales

Mission générale de la structure :

Missions généralistes

Créé en 1995 et intervenant dans les différents territoires du département de l'Hérault, via voltaire fait de la solidarité et de l'écoute psychologique, les axes majeurs de ses actions pour lutter contre l'exclusion et les inégalités sociales. L'accès aux droits, aux soins, à l'emploi et à la culture participe à l'intégration de chacun et renforce la cohésion sociale. Avec un soutien psychologique adapté, un accompagnement infirmier dans la coordination de parcours de santé, des actions de redynamisation sociale individuelles et collectives, les interventions s'articulent en lien avec les travailleurs sociaux, les partenaires de l'insertion et de la santé. via voltaire soutient et accompagne des personnes isolées, en situation de précarité socio-économique, rencontrant des problèmes de santé, en situation de mal être et de souffrance psychique en amont des dispositifs traditionnels, prépare leur insertion sociale et professionnelle, les accompagne et les oriente vers les dispositifs de soin.

Publics rencontrés :

Tout public, tout âge.

Plus particulièrement des sujets adultes auteurs de violences au sein du couple, des sujets victimes de violences au sein des points écoutes généralistes au siège et sur les permanences de territoire, des enfants exposés aux VC

Zone d'intervention :

Ensemble du Département de l'Hérault ; le siège est basé à Montpellier.

Principaux partenariats développés par la structure :

Dans le cadre de l'animation et la coordination des réseaux interprofessionnels (initié en 2004) Se réunissant mensuellement, ces instances collectives mobilisent de nombreux intervenant-e-s et en provenance de différents corps de professions et institutions, associations... tels que : des travailleurs sociaux du conseil départemental, des CCAS et CIAS, des professionnels de la CAF, de Pôle Emploi, des forces de l'ordre, des magistrat-e-s et avocat-e-s, des juristes, des conseiller-e-s pénitencier-e-s d'insertion et de probation, des conseiller-e-s en insertion professionnelle, des professionnels-le-s du CIDFF, de France Victimes, les Délégués Départementaux Défenseurs des Droits, les Intervenants Sociaux en Commissariat et Gendarmerie, des professionnels de santé (médecins, sages-femmes, infirmier-e-s), des personnels de l'éducation, de soutien et d'accompagnement à la parentalité, ainsi que des élus et agents des collectivités territoriales.

A l'instar d'une approche globale de la prise en charge des victimes via une prise en compte des dimensions matérielles (centre d'accueil d'urgence, aides financière), socio-économiques et juridiques, psychiatriques et psychologiques des situations, la prise en charge des auteur-e-s nécessite une coordination de compétences pluridisciplinaires et complémentaires (services judiciaires, de police et de gendarmerie, sanitaires, médicaux, psychologiques, juridiques et sociaux).

Via ce travail en réseau et dans le cadre des différentes actions portées par via voltaire, des partenariats étroits se sont construits notamment avec : le SPIP de l'Hérault, l'Autorité Judiciaire via les 2 parquets, l'AERS, le CIDFF, France Victimes, l'ANPAA, le CODES 34, les CMP, les CSAPA..

Actions de prévention et de prise en charge des auteurs de violences conjugales :

Missions liées aux violences conjugales

- ✓ **L'animation et la coordination de réseaux interprofessionnels** de territoire sur le thème des violences conjugales et plus largement sexistes et sexuelles : territoire Montpellierain à l'échelle de la métropole, territoire du Cœur d'Hérault (Communauté de communes du Clermontais, celle du Lodévois-Larzac et celle de la vallée de l'Hérault) et le territoire de Sète-Bassin de Thau (Communauté d'agglomération Sète Agglopôle). Les séances de réseau animées de façon mensuelle pour chacun des territoires rassemblent en moyenne une trentaine de professionnels de différents champs et s'adressent plus largement à une cinquantaine d'acteurs par territoire.
- ✓ **Un dispositif d'accueil, d'écoute spécifique et de soutien à l'adresse des enfants et des adolescent-e-s exposé-e-s aux violences de couple**, initié depuis 14 ans et tenu dans les territoires de Montpellier et de Sète, par des psychologues clinicien-e-s.
- ✓ **Un dispositif singulier de prévention de la récurrence**, via l'implantation de 6 permanences d'écoute spécifique à l'adresse des sujets auteur-e-s de violences, en pré ou post-sentenciel, dans le cadre d'un contrôle judiciaire (sur orientation de l'AERS et/ou les juge d'instruction des TGI de Montpellier et de Béziers) ou d'une obligation de soin (ordonnée et suivie en justice par le SPIP34), mais également en démarche volontaire (sur le territoire Héraultais à Montpellier, Béziers, Agde, Sète, Lunel et Clermont l'Hérault).

- ✓ **Un dispositif groupal, groupe de parole** à l'adresse des sujets auteurs de violences (ouvert jusqu'à 8 à 10 participants maximum) de structure non directive, tenu de façon bimensuelle et animé en binôme sur un créneau de deux heures par un docteur en psychologie clinique et une psychologue clinicienne. Le groupe est ouvert aux auteurs qu'ils soient inscrits dans le cadre d'une démarche spontanée ou d'une mesure en pré-sentenciel ou en post-sentenciel avec obligation de soin.

- ✓ **La participation dans l'animation des différentes actions de responsabilisation** (stages de responsabilisation ou de composition pénale) organisées en pré ou post sentenciel par l'AERS sur l'Hérault ou le SPIP 34.

- ✓ Plus récemment (2018), la prise en compte de facteurs aggravant, tels que la poly addiction, dans les passages à l'acte multiples et récidivant a permis de construire une réponse groupale à l'adresse des auteurs de violences, notamment conjugales, présentant des problématiques de santé importantes. C'est ainsi qu'à la demande du SPIP de l'Hérault, via voltaire en partenariat avec le CODES 34, participe à **l'animation d'un stage de 5 jours portant sur la relation entre conduites addictives et violence.**

- ✓ **Des actions de formation ou de sensibilisation aux violences conjugales** auprès des professionnels du champ du social, de la santé, de l'insertion, des forces de l'ordre, des polices municipales, des agents des collectivités territoriales et plus largement de l'accompagnement des publics ; ainsi que des interventions auprès d'étudiant en formation-futurs professionnels (sage femmes, auxiliaires du puériculture, assistant sociaux et éducateurs, ...) ; ainsi que des interventions lors de colloques ou journées professionnelles sur la prise en charge des situations de violences au sein du couple et de la famille (victimes, auteurs, enfants exposés).

--